

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLOM PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du consoigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arriérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec  
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : Le danger du théâtre; les dépenses et la corruption qu'il produit chez ceux qui le fréquentent.—La dignité de la presse; protestation contre les écrivains qui n'ont aucun souci du noble rôle que leur état les appelle à remplir dans la presse.—Le patriotisme; le rôle du journaliste.

*Causerie Agricole* : Culture des bois et forêts (Suite).—Espace-ment à observer dans les plantations en taillis.—Repeuplement des vides des bois.—Plantation des arbres isolés.—Des pépinières.—Choix du terrain pour ces pépinières.—Plantation et conduite des pépinières de plants enracinés.

*Sujets divers* : Culture du noyer; Transplantation du noyer.—L'écémage du lait par le système " centrifuge; " lait acheté provenant de plusieurs fermes et lait provenant de plusieurs fermes.—L'élevage des oiseaux de basse-cour.

*Choses et autres* : Onguent de Saint-Fiacre.—Le commerce des œufs.

*Recettes* : Prescriptions pharmaceutiques pour les chevaux : Brouvage contre la fièvre; brouvages purgatifs; brouvage rafraîchissant.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval; " des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les veillées canadiennes, " traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac, " par Le N. Gauvreau, Sec. N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le monton, " traité pratique sur l'élevage des montons en Canada, par Eugène Casgrain, Sec., arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Lettres sur la vie rurale, " par M. Victor de Tracy.—Prix, 60 cts.

"Le vétérinaire pratique " traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

"Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers, " greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse; culture, récolte et conservation des fruits, par A. DuBreuil.—Prix, 60 cts.

## REVUE DE LA SEMAINE

*Le théâtre.*—Je me demande, disait Démosthène "aux Athéniens, s'il est jamais arrivé ou s'il arrivera jamais à un homme, après avoir dissipé son avoir en dépenses inutiles, de trouver dans ce qu'il n'a plus de quoi subvenir abondamment aux dépenses nécessaires?" (2e Olythionne.)

Ainsi le prince des orateurs s'exprimait à mots couverts pour déterminer les Athéniens à affecter désormais les fonds de théâtre à soutenir la guerre contre Philippe de Macédoine, l'ennemi mortel d'Athènes. Connaissant la pensée furieuse de ses concitoyens pour les spectacles, il n'osait s'exprimer librement et craignait pour sa vie.

Nous ne recourons pas à des précautions semblables, nous chrétiens, pour combattre le théâtre, les dépenses et la corruption qu'il produit. Pourquoi des personnes naturellement généreuses n'ont-elles souvent que peu ou rien à donner pour les œuvres catholiques en souffrance?

Où est-il passé, cet argent qui aurait couvert la nudité du pauvre, fourni une bouchée de pain au vieillard sans asile, sauvé les âmes des enfants de la corruption de l'intelligence et du cœur? N'a-t-il pas souvent passé au théâtre? N'a-t-il pas servi à nourrir des troupes d'acteurs, d'actrices, de cantatrices, de bayadères, de tout nom et de tout métier, cette engeance que le paganisme lui-même avait nommé la *race des histrions*? Cette gent est couverte de soie, ruisselles de pierreries, vit dans le luxe des orgies et des festins. Pourquoi? Parce que des spectateurs—souvent des catholiques—sont allés porter au théâtre l'argent qui aurait sauvé tant de malheureux du crime et de la misère. Et qu'entend-on souvent de la part des habitués des théâtres, des cafés-chantants et autres industries semblables, qu'entend-on quand les bonnes œuvres vont frapper à leur porte? "Oh! disent-ils, suvez-vous qu'il faut un argent fou,

" pour vivre en ville ! Les dépenses sont extraordinaires, et je n'ai plus ou presque plus de superflu."

Que d'écoles catholiques vivraient ! que d'âmes seraient sauvées par l'argent que des chrétiens de nos grandes villes vont porter au théâtre pour y recevoir des leçons de corruption !

Des leçons de corruption, oui, nous maintenons le mot pour sévère qu'il soit, et les titres seuls des pièces qu'on joue, qu'on monte et qu'on va entendre, ne justifient que trop notre jugement.

Pourrions-nous seulement donner les titres de certaines pièces à la mode sans scandaliser nos lecteurs ? Non, nous n'oserions pas le tenter. Et qui voit-on à ces représentations ? Des mères de famille entourées de leurs filles ! Et que vont-elles apprendre là ? Nous n'osons répondre, mais un évêque saint Cyprien, a fait la réponse : " Là, dit-il, l'adultère s'apprend par les yeux, le mal attire avec tout l'empire que lui donne la publicité. Aussi cette matrone qui, peut-être, était chaste en entrant, l'est-elle encore au sortir du spectacle ? "

Écoutez encore Tertulien, qui semble photographe ce qu'on représente aujourd'hui sur nos théâtres : " Le théâtre est le sanctuaire de l'amour profane. On n'y va que pour chercher le plaisir. Là, l'amour impudique entre dans le cœur par les yeux et par les oreilles. Là se voient l'adultère, l'infidélité, les intrigues de la séduction et le déshonneur des époux ; d'indécents bouffonneries ; des pères joués par leurs enfants et par leurs valets, des vieillards imbéciles et débauchés ! "

Voilà ce qu'on paie, ce qu'on prône, ce qu'on va voir. Mais, dira-t-on, Tertulien est trop trop sévère ! . . . Soit ; écoutons un païen, Cicéron, dans ses *Tusculanes* : " Oh ! la belle école que le théâtre, s'écrie-t-il ! Si on en ôtait tout ce qu'elle a de vicieux, il n'y aurait plus de spectateurs ! "

Et c'est à cette école que des mères chrétiennes conduisent leurs filles !

C'est pour cette école qu'on dépense l'argent qui auraient soutenu des écoles catholiques ! Là, on va perdre son âme et l'argent qui aurait sauvé les âmes des enfants !

On aura beau nous dire qu'on n'y voit pas de mal et qu'on sait par expérience que le danger n'est pas réel, nous aimons mieux croire à l'avoué sincère et à l'expérience de saint Augustin. " Je courais, dit-il, à ces représentations, j'y cherchais les images de ma propre faiblesse et l'aliment des feux dont j'étais dévoré. Tout homme jaloux de garder sa vertu doit indispensablement s'abstenir des théâtres. "

On se demande quelquefois pourquoi les caractères deviennent rares au sein de la meilleure société, pourquoi les grandes traditions sont mises en oubli, pourquoi tel héritier d'un nom illustre trahit tout à coup les espérances qui reposaient sur lui ? N'en doutons pas, dans ces défections lamentables, dans ces ruines morales mille fois plus effrayantes que toutes les pertes matérielles, le théâtre est souvent pour une large part.

Que faudrait-il cependant, se demande le *Courrier de Bruxelles*, pour déconsidérer et faire peu à peu disparaître les théâtres, ces écoles d'immoralité ? Que la

classe dirigeante, que ceux qui ont le plus de crédit par leur rang, leur fortune ou leur mérite personnel, se fissent non seulement un devoir (car ce devoir existe), mais un point d'honneur et de dignité de ne jamais consacrer par leur présence des spectacles où le libertinage est couvert de fleurs et l'adultère apothéosé. — *Annales Catholiques*.

A la lecture de ce tableau si véridique de nos théâtres tels qu'on les représente parfois dans nos villes Canadiennes, qui pourrait justifier certains de nos journaux qui font de la réclame en leur faveur et qui ne craignent pas même de jeter l'insulte et l'outrage à la figure des personnes qui défendent à leurs ouailles de fréquenter ces théâtres ? Une pareille conduite ne doit-elle pas nous rendre suspecte la lecture de semblables journaux qui voudraient se faire les maîtres de ceux qui ont la conduite des âmes ?

*La dignité de la Presse.*—Comme membre de la " Presse associée de Québec, " nous croyons de notre devoir de protester contre les écrits malicieux d'une certaine presse qui paraît connaître bien peu le rôle qu'elle a à remplir vis-à-vis du public dont elle doit être le conseiller, le guide et le protecteur.

Ces protestations ont été faites par plusieurs journaux qui ont le souci de la noble mission qu'ils ont à remplir, et nous avons cru que ces avertissements ramèneraient dans le devoir certains écrivains dont les écarts de plumes sont dignes du plus grand mépris. Nous voulons parler de ces écrits à l'adresse de deux respectables citoyens de St Roch de Québec : M. J. A. Langlais, libraire, et F. X. Fournier, qu'un malheureux incident oblige à subir un procès au prochain terme de la cour criminelle à Québec. Le ton que l'on donne à ces écrits fait voir que ces deux citoyens, dont la bonne réputation est hautement reconnue, sont victimes d'une machination rien moins que diabolique et que tout homme qui se respecte condamne énergiquement.

Voici comment le *Journal de Québec*, en date du 16 février, stigmatisait ces écrits :

" Le droit anglais nous enseigne qu'un accusé est innocent tant qu'il n'a pas été trouvé coupable. Or, il est toujours dangereux de soulever des préjugés qui pourraient influencer les jurés. C'est ainsi que, dans un entrefilet publié au sujet de M. Langlais, accusé de recel, un journal de cette ville disait, dernièrement, que ce monsieur était le même que les libéraux avaient l'habitude de rencontrer sur les hustings, défendant la cause conservatrice.

" Quelle relation peut-il y avoir entre ces faits et l'accusation portée contre M. Langlais ? Les Angloisés que sa famille et lui-même souffrent, en ce moment, sont suffisantes pour que la presse laisse en paix cet homme qui va bientôt subir un procès où il y va de son honneur.

" S'il est coupable, il sera toujours temps de le constater ; s'il ne l'est pas, sera-t-il temps alors de le réparer ?

" Hélas ! où va-t-on mêler la politique en ce pays ! "

Malgré les protestations du *Journal de Québec*, du *Courrier du Canada*, du *Nouvelliste* et de l'*Étendard*, l'*Électeur* n'en continue pas moins à jouer son rôle déloyal contre ces deux honnêtes citoyens.

Nous lisions encore dans *l'Electeur* du 23 février, ce qui suit :

..... " Une chose qui me scandalise, par exemple, c'est d'apprendre que Ti Batisse Langlais, accusé d'avoir un coffre-fort trop complaisant pour sa parenté, a retenu les services de M. F.-X. Lemieux, un avocat rouge, pour se faire son interprète auprès des douze Canayens du pays qui auront à décider prochainement si le Bouillant Ti Batisse doit aller faire une retraite de quelques années à Saint Vincent de Paul, ou bien s'il doit tout simplement reprendre le cours de ses œuvres de piété, comme trésorier du Cercle Catholique..."

Nous nous arrêtons ici quant à l'extrait de cet article qui porte le nom de plume : *Cancan*.

Cet écrivain, qui aurait honte de signer son véritable nom, au bas de cette prose présentée aux lecteurs de *l'Electeur*, a aussi un mot à l'adresse du Cercle Catholique : c'est ni plus ni moins qu'une bouffonnerie dans laquelle *Cancan* fait intervenir, d'une manière inconvenante et déplacée, le nom du premier dignitaire de l'Archidiocèse de Québec, Mgr l'Archevêque de Québec.

Encore une fois, nous protestons contre ce genre d'écrits. Si à *l'Electeur* l'on n'a pas le respect de soi-même, du moins que les écrivains de ce journal respectent ceux qui ont droit à notre plus profonde vénération.

*Le patriotisme.*—Le patriotisme est un sentiment élevé, noble et grand qui fait que l'on est disposé à tout faire pour son pays ; pour sa nation. Evidemment, c'est de l'estime et de l'amour que l'on a pour son pays et sa nation que dérivent toutes les manifestations du patriotisme ; et c'est pourquoi il importe de cultiver, chez l'enfant, les sentiments d'estime et d'amour pour le sol natal, pour les dépositaires de l'autorité, soit religieuse, soit civile.

Il y a dans cette culture de l'enfance et de la jeunesse une véritable éducation nationale, dont les maîtres ne sont autres que tous les membres de la société ; une plus grande part de cette éducation générale revient naturellement au clergé, aux hommes publics, aux instituteurs, aux chefs d'industries, aux journalistes.

Insistons particulièrement aujourd'hui sur le rôle des journaux ; leur diffusion générale, leur bon marché, les mettent aux mains de tout le monde, jus qu'aux jeunes gens, jusqu'aux enfants. On se passe ces feuilles, on se montre les articles, les "images," les petits mots pour rire, on se tient au courant des affaires.

Sans s'en apercevoir on subit les influences de la feuille légère ; et souvent, plus elle est légère plus on est avide de s'en nourrir. Il y a là une grave responsabilité pour les journalistes.

Souvent en voyant, aux vitrines, les décors grotesques sous lesquels la presse dite amusante travestit les représentants du pouvoir, nous nous sommes demandé quels résultats peuvent produire, sur les jeunes têtes, la vue et la contemplation de ces exhibitions d'un goût douteux, et la lecture de ces paroles à double sens qui accompagnent les tableaux.

Le mépris des personnes est bientôt suivi du mépris de l'autorité elle-même, quand le représentant du droit perd son prestige, le droit n'est pas loin de

perdre son empire, et alors, par degrés insensibles, la valeur morale du peuple va en baissant, le respect des personnes devient comme impossible, et bientôt on arrive à perdre jusqu'au respect de soi-même.

Oui, la presse légère n'est pas seulement amusante, elle est aussi dissolvante et dégradante. Journalistes, réagissons de notre mieux contre les maux que peut produire la presse ; sans doute, obligés de produire vite et toujours, nous serons excusables de ne pas fournir des travaux profonds et sérieux, mais souvenons-nous que le journal doit être, pour l'esprit de nos lecteurs, un aliment sain, bienfaisant, détournant du mal et faisant aimer le bien. C'est ainsi que nous inspirerons autour de nous le vrai patriotisme.—*Le Courrier du Canada*.

## CAUSERIE AGRICOLE

### CULTURE DES BOIS ET FORETS.—(Suite).

*Espacement à observer dans les plantations en taillis.*—Inutile de parler ici des espacements qu'il conviendrait de donner aux taillis destinés à de longs aménagements ; car si l'on trouve un taillis trop dru, on est toujours le maître de faire éclaircir.

Une plantation en taillis doit être faite par rangées, orientées, autant que possible, du levant au couchant, afin que, par cette disposition, le plus grand nombre des plants soit préservé de l'ardeur du soleil du midi, qui, pendant l'été, dessèche le pied des arbres en pompant toute leur humidité. On éloigne les rangées les unes des autres dans les limites de quatre à cinq pieds, suivant la qualité du terrain.

Si la plantation doit être faite en plants enracinés, on les espacera sur chaque rangée ; savoir, à quatre pieds de distance dans les bons terrains, et à cinq pieds dans les médiocres et les mauvais. Si elle doit être en semis, on y placera les graines à un pouce et demi.

En général il vaut mieux semer que planter les mauvais terrains, et si l'on peut recouvrir les semis avec des grains, la plantation devient très économique. Malheureusement la récolte des graines des meilleures essences de bois est souvent incertaine, ou n'est pas toujours abondante, en sorte que, lorsqu'on a de grandes superficies à planter, on se trouve obligé d'employer à la fois les semis et les plants enracinés.

Lorsque les pousses annuelles de ces différentes plantations présenteront une longueur d'au moins huit pouces, leur succès sera assuré, et elles n'auront plus besoin que d'une bonne conservation.

*Repeuplement des vides des bois.*—Les vides que l'on rencontre trop souvent dans les bois en diminuent nécessairement la valeur lorsqu'on les coupe. Ces vides peuvent être les effets de deux causes très différentes ; savoir, d'un aménagement trop prolongé pour la qualité du terrain, ou pour l'espèce des essences du bois, et de la fréquentation habituelle des bestiaux. Dans le premier cas, le remède est facile à appliquer, c'est de rapprocher l'âge d'aménagement du bois, et d'en regarnir ensuite les clairières par le moyen de provins ou de semis.

Dans le second cas, si les vides ont peu d'étendue, ils se regarniront naturellement par les semences des

étalons voisins, on soumettant les bois à une rigoureuse conservation.

Mais leurs grands vides ne peuvent être remplis que par des semis, des plants enracinés, des marcottes. C'est alors à cultiver à choisir, parmi ces différents moyens, celui qui lui conviendra le mieux.

*Plantation des arbres isolés.*— Les plantations d'arbres isolés peuvent aussi contribuer à la restauration des bois, sinon aussi puissamment que celles des bois en massifs, du moins d'une manière plus précoce; car il est prouvé que, toutes choses d'ailleurs égales, un arbre met moins de temps à acquérir ses dimensions naturelles quand il est isolé, que lorsqu'il est en massif.

Ces plantations, considérées comme spéculation agricole, sont soumises aux mêmes règles de prudence que celles des bois en massifs, et doivent être également combinées et avec la nature du terrain, et avec les besoins et les ressources de la localité.

Les plantations d'arbres isolés demandent beaucoup de soin et exigent beaucoup de dépenses; mais aussi lorsque l'on peut en faire les avances, on est sûr d'en retirer un grand profit, surtout dans les localités où le bois est très cher.

D'ailleurs quelle satisfaction un bon père de famille ne doit-il pas trouver, en voyant la prospérité de ses plantations, et en pensant que si la Providence ferme ses yeux avant que les arbres qu'il a plantés soient parvenus à leur maturité, il laissera de grandes ressources à ses enfants, et qu'elles seront pour eux un exemple de prévoyance, un modèle de bonne conduite, et un témoignage authentique de ses sentiments paternels!

Mais plus ces plantations sont dispendieuses, plus il devient nécessaire de connaître soi-même l'art de bien planter, de planter avec économie et de conduire les plantations, afin d'en assurer le succès, d'en diminuer la dépense, et de pouvoir en retirer tous les avantages qu'elles doivent procurer; car si l'on est obligé de s'en rapporter à des engagés pour les diriger et les surveiller, et si, au défaut de pépiniéristes Canadiens, on est obligé de recourir à des pépiniéristes de pays étrangers, on doit s'attendre à être trompé de toutes les manières.

*Des pépinières.*— Pour pouvoir planter avec économie, il faut d'abord établir des pépinières; la dépense de leur établissement sera toujours moindre définitivement que le prix d'achat des plants, si l'on était forcé de les tirer de pépinières étrangères.

Cependant lorsque l'on est dans le voisinage de forêts bien conservées, on pourrait y trouver assez de jeunes plants enracinés pour former une pépinière d'arbres de haute tige, et conséquemment pour éviter les frais d'établissement des pépinières en semis.

Il ne sera point ici question des pépinières en semis d'arbres forestiers, parce que leur conduite est absolument celle des semis des arbres fruitiers et d'agrément; mais des pépinières en plants enracinés des essences forestières qui demandent une conduite et des soins particuliers.

*Choix du terrain pour ces pépinières.*— Pour former une pépinière de cette espèce, il n'est pas nécessaire de choisir le terrain le meilleur et le plus profond que l'on ait à sa disposition, comme dans la culture des arbres fruitiers et d'agrément, parce qu'à la re-

plantation définitive, les arbres qui en proviendraient souffriraient beaucoup à ne pas trouver dans leur nouveau domicile une nourriture aussi abondante et aussi substantielle que dans la pépinière, mais seulement un terrain de qualité moyenne, et qui ait au moins quinze pouces de profondeur.

Si, d'ailleurs, le sol était un peu argileux, on pourrait le marnier, ou le mélanger avec du sable, ou des cendres lessivées, afin de le rendre plus léger; et s'il était trop maigre, on le bonifierait avec de la terre végétale, ou avec des gazons, avec de la tourbe terreuse pulvérisée, et, après la plantation, on en couvrirait la surface avec du fumier long.

*Plantation et conduite des pépinières de plants enracinés.*— Après avoir convenablement préparé le terrain choisi, on y place des lignes parallèles à trente pouces de distance les unes des autres, et l'on marque sur les lignes, avec un plantoir ou un piquet, les places où l'on doit mettre chaque plant. On les espace également sur ces rangées, à trente pouces, et ils y sont disposés en quinconce.

Après avoir fait à chaque endroit marqué un trou de trois à quatre pieds de diamètre sur un pied de profondeur, on arrache les jeunes plants de la pépinière en semis, ou on les enlève de la jauge dans laquelle on a pu les placer provisoirement, mais seulement à mesure du besoin, pour ne pas laisser aux racines le temps de se dessécher à l'air. — (A suivre)

#### Plantations d'arbres forestiers et d'ornement

*CULTURE DU NOYER.*— (Suite)— *De la transplantation du noyer.*— Son époque dépend du climat. Dans les cantons où les pluies sont habituellement rares au printemps et dans l'été, il est indispensable de transplanter peu de semaines après que les feuilles sont tombées; c'est-à-dire qu'il faut donner le temps à la sève de redescendre vers les racines, et laisser le tronc moins pénétré d'humidité. L'époque est à peu près la mi-novembre, alors les pluies ont le temps de serrer, de tasser la terre contre les racines, de pénétrer plus avant dans la fosse, et par conséquent d'y retenir une humidité qui sera nécessaire pendant l'été. A moins que la mauvaise saison ne soit très longtemps rigoureuse, les racines pousseront de petits chevelus qui se fortifieront de bonne heure au retour du printemps. Dans les cantons moins chauds et naturellement plus humides, on fera très bien de différer la transplantation au printemps. Les fosses destinées à recevoir ces arbres demandent à être ouvertes plusieurs mois d'avance.

Si on a transplanté les arbres après la première année de pépinière, ou si, par une manière ou par une autre, on a arrêté le pivot, la peine sera moins grande pour déraciner l'arbre; mais, dans tous les cas possibles, on doit commencer par cerner la terre à la plus grande distance que l'on pourra tout autour des racines et à une profondeur convenable: par exemple, en commençant par un des bouts de la pépinière, afin de ne pas les endommager et de leur conserver une très grande longueur.

On sent bien, dans la supposition qu'on n'ait pas supprimé le pivot, qu'il sera pour ainsi dire impossible, ou du moins trop dispendieux, de défoncer la

terre jusqu'à la profondeur à laquelle il a pénétré, si le sol de la pépinière a eu beaucoup de fond : cependant, si on le pouvait, nous dirions : ménagez ce pivot, donnez-lui une dimension très étendue et horizontale dans la fosse, et vous aurez un arbre qui ne tardera pas à se charger de beaucoup de racines, et dont la végétation sera bien supérieure à celle de l'arbre dont on aura coupé le pivot à un ou deux pieds, quoi qu'il ait déjà beaucoup de racines latérales.

Huit pieds de diamètre sur trois de profondeur sont les proportions ordinaires des fosses que l'on ouvre longtemps d'avance pour les noyers. Si on transplante le noyer avant l'hiver, il est inutile de retrancher sa tête à cette époque, et dangereux, comme quelques écrivains le conseillent, de laisser deux à trois pouces de la base des tranches que l'on supprime, et d'enfoncer une cheville dans le centre, c'est-à-dire dans l'endroit de la moelle. Le bois du sommet de la tige et des branches est naturellement plus spongieux que celui du tronc, la rigueur du froid pourrait l'endommager, au lieu qu'en laissant, pen-

dant l'hiver, l'arbre tel qu'on l'a tiré de la pépinière, il n'est point chargé de plaies et son écorce le défend.

Quelque temps avant que l'arbre entre en sève, on l'étête à la hauteur qu'on désire, et chaque plaie doit être aussitôt recouverte par l'onguent de Saint-Fiacre, et pour plus grande sûreté, on l'assujettit, au besoin, avec un peu de paille, afin que les coups de vent ou les plus grandes pluies ne le détachent pas avant que l'écorce ait commencé à s'étendre sur la partie ligneuse de l'endroit coupé.

Quant aux chicots d'un à deux pouces que l'on conseille de laisser, on doit sentir que ce n'est pas d'eux que partiront les nouvelles pousses; qu'ils pourriront peu à peu, et formeront un chancre qui gagnera à la longue le tronc de l'arbre et le rendra caverneux, dès lors voilà une perte réelle sur le prix de ce bois si précieux pour la menuiserie, la sculpture, etc.

Peu d'arbres exigent, autant que le noyer, l'application de l'onguent sur ses blessures, afin de les soustraire au contact de l'air, qui y cause la pourriture. — (A suivre.)

L'écrémage du lait par le système " centrifuge. "

(Suite.)

TABLEAU III.

LAIT ACHETÉ PROVENANT DE PLUSIEURS FERMES.

	Livres de beurre par 100 livres de lait.						Livres de lait par livre de beurre.							
	Glace 10 heures.	Glace 34 heures.	Eau, 50° Fahrenheit.	Bassins plats.	Centrifuge.	Lait baratté.	Glace, 10 heures.	Glace, 34 heures.	Eau, 50° Fahrenheit.	Bassins plats.	Centrifuge.	Lait baratté.	Nombre d'expériences.	Température du lait au moment de l'écrémage.
1881-82														
Avril.....	3.05. 5	3.28	2.66	3.34	3.73	3.53	32.7	30.5	37.6	29.9	26.8	28.3	4	22.0
Mai .....	3.0. 1	3.24	2.65	3.16	3.61	3.20	33.2	30.8	37.7	31.6	27.7	31.2	3	18.7
Juin.....	3.33	3.52	3.06	3.46	3.96	3.38	30.0	38.4	32.7	28.8	25.9	29.6	4	24.2
Juillet.....														4
Août.....	3.68	3.88	3.35	3.77	4.23	3.93	27.2	25.8	29.8	26.5	23.6	25.4	4	24
Septembre.....	3.74	3.95	3.32	3.85	4.41	4.07	26.7	25.3	30.1	25.9	22.7	24.6	4	24.7
Octobre.....	3.33	3.60	2.95	3.63	4.24	4.10	30.0	27.7	33.9	27.2	23.6	24.4	4	18.6
Novembre.....	3.04	3.33	2.58	3.29	4.00	3.83	32.8	30.0	38.7	30.3	25	26.1	4	18.3
Décembre.....	2.98	3.24	2.56	3.27	3.88	3.73	33.5	30.8	38.9	30.5	25.8	26.8	4	19.0
Janvier.....	2.98	3.23	2.57	3.26	3.81	3.58	33.5	30.9	38.8	30.7	26.2	27.9	4	19.1
Février.....	2.99	3.23	2.70	3.27	3.76	3.57	33.4	30.9	37.0	30.5	26.6	28	4	17.9
Mars.....	2.92	3.14	2.47	3.16	3.50	3.40	34.1	31.8	40.4	31.6	27.8	29.4	4	20.5
							31.5	30.2	35.9	29.4	25.6	27.4	4	20.6

TABLEAU IV.  
LAIT PROVENANT DE PLUSIEURS FERMES.

1881-82	Rendement proportionnel en beurre.						La machine centrifuge a donné plus de beurre que les procédés				
	Glace 10 heures.	Glace 34 heures.	Eau 50° Fahrenheit. 34 heures.	Bassins plats 34 hrs.	Centrifuge.	Lait baratté.	Glace 10 heures.	Glace 34 heures.	Eau 50° Fahrenheit.	Bassins plats.	Lait baratté.
Avril.....	93. 1	100	81. 1	102. 0	113. 9	107. 7	22. 3	13. 9	40. 5	11. 7	5. 8
Mai.....	92. 9	100	81. 7	97. 5	111. 3	98. 8	19. 8	11. 3	36. 3	14. 2	12. 7
Juin.....	94. 4	100	86. 8	98. 4	109. 6	95. 9	16. 0	9. 6	26. 2	11. 4	14. 2
Juillet.....											
Août.....	94. 8	100	86. 5	97. 2	109. 2	101. 3	15. 1	9. 2	26. 2	12. 3	7. 8
Septembre.....	94. 7	100	84. 1	97. 5	111. 6	103. 0	17. 9	11. 6	32. 7	14. 4	8. 3
Octobre.....	92. 4	100	81. 8	102. 0	117. 6	113. 6	27. 3	17. 6	43. 7	15. 3	3. 5
Novembre.....	91. 5	100	77. 5	99. 0	120. 2	115. 1	31. 4	20. 2	55. 1	21. 4	4. 5
Décembre.....	92. 0	100	79. 1	101. 0	119. 6	115. 0	29. 9	19. 6	51. 1	18. 4	4. 0
Janvier.....	92. 3	100	79. 7	100. 9	118. 0	110. 9	27. 9	18. 0	48. 0	10. 9	6. 4
Février.....	92. 4	100	83. 4	101. 3	116. 2	110. 3	25. 8	16. 2	39. 4	14. 8	5. 4
Mars.....	93. 1	100	78. 7	100. 5	114. 2	108. 1	22. 7	14. 2	45. 1	13. 6	5. 6
Moyenne.....							23. 2	14. 5	40. 4	14. 4	7. 1

Le résultat de ces expériences indique une différence marquée dans l'efficacité des divers systèmes de manipulation du lait, et dans certains cas cette différence augmente à la fin de la lactation, c'est-à-dire selon la nature de la composition du lait.

Par exemple, dans le mois de décembre, temps où on obtient du lait de vaches qui ont vêlé depuis long temps (*lourdese* ou *torpeur* du lait), on a employé 79 livres de lait par livre de beurre, tandis que dans le mois d'août, 27 livres de lait seulement avaient suffi pour produire une livre de beurre. Cependant dans les deux cas, toutes les conditions de l'écrémage par le système de "glace 10 heures," ont été parfaitement identiques.

La *torpeur* (maladie du lait) fut moins apparente dans le lait provenant de différentes fermes, que dans celui d'une seule métairie, parce que, dans le premier cas, le lait des vaches qui avaient vêlé depuis un temps considérable fut mêlé avec le lait des vaches qui avaient vêlé récemment; il est connu que les

vaches de la première espèce donnent comparativement peu de lait.

On remarque une différence d'environ huit degrés entre la température moyenne du lait obtenu de différentes fermes et celle du lait non transporté provenant d'une seule ferme.

Cette différence est due au refroidissement du lait, provenant de différentes fermes, durant le transport.

A cause de ce refroidissement, le lait transporté a donné 2½ par cent moins de beurre que le lait transporté.

On aurait pu empêcher, en grande partie, cette perte de beurre, en réchauffant le lait transporté à quelques degrés au-dessus de la température naturelle du lait aussitôt après avoir traité les vaches, 90° Fahrenheit environ.

Pour les expériences exécutées avec le système "Bassins plats," le lait fut maintenu à une température (d'environ 5°) plus basse que celle que l'on obtient dans une laiterie ordinaire, conséquemment

les résultats furent meilleurs que ceux généralement obtenus dans les laiteries où l'on emploie les " Bassins plats."

Il est établi que durant les chaleurs de l'été, même dans le cas où l'on peut conserver le lait parfaitement doux pendant trente-quatre heures, en employant des " Bassins plats," ce mode d'écumage est moins efficace que le système " Glace " 34 heures de repos.

Le système " d'eau froide " (bassins profonds, cannes) à 50° Fahrenheit, a donné le moindre rendement en beurre.

Le système " Centrifuge " a donné les meilleurs résultats en tout temps, et sous toutes les circonstances. — (A suivre).

#### L'élevage des oiseaux de basse-cour.

Dans l'éducation des oiseaux de basse cour il faut seconder leur instinct, autant que possible. C'est pour trop s'écarter de cette règle qu'ils produisent peu, que les races s'abâtardissent, deviennent plus susceptibles d'accidents, de maladies ignorées dans l'état sauvage. Il convient d'abord d'avoir l'attention de leur procurer un gîte commode et salubre.

L'instinct qui porte les poules à se serrer au poulailler les unes à côté des autres, les dindons à percher en plein air sur des arbres, les canards et les oies à se nicher sous des toits pratiqués exprès dans les lieux bas et humides, les pigeons à occuper le faite des bâtiments les plus élevés : tous ces inclinations naturelles sont déjà autant d'indices pour la conduite qu'il est nécessaire de tenir dans tous les endroits où l'on s'occupe de leur éducation.

Le renouvellement d'air dans la demeure des oiseaux domestiques paraît tellement essentiel, que, quand ils ont passé la nuit dans ces endroits serrés, le plus souvent malpropres, et qu'on leur en ouvre la porte, ils se précipitent avec une si grande rapidité, qu'il n'y a absolument que le malaise qu'éprouve l'animal ainsi enfermé, et le besoin qu'il a d'échapper à un péril imminent, qui peuvent le déterminer à se presser ainsi pour en sortir.

Il faut donc soustraire les oiseaux de basse cour à leur propre infection, en donnant plus d'espace à leur logement, en changeant fréquemment leur litière, en blanchissant l'intérieur avec un lait de chaux.

Une des causes qui contribuent le plus à faire languir les oiseaux de basse cour, c'est la mauvaise odeur qu'exhale leur fiente; ils ne résistent pas longtemps à ce foyer d'infection. Il est donc essentiel de nettoyer à fond, de temps en temps, le poulailler et le colombier, en enlevant le plus promptement possible les litières pourries.

En général les oiseaux aiment la propreté; ils sont soigneux de leur parure. On les voit souvent occupés à se peigner, à polir, à lustrer leurs plumes avec leur bec; ils fuient la demeure quand elle n'est pas entretenue propre; nous en avons vu des exemples à l'égard de pigeons.

Ce n'est pas seulement sur la santé des oiseaux de basse cour que l'influence de la demeure est sensible, leur chair devient plus ferme et plus savoureuse, et ne contracte pas de mauvais goût, comme il arrive à ceux qui couchent dans ces endroits peu aérés, exigus, remplis de fiente et de vermine. A l'appui, voici un

fait qui nous a été certifié par un observateur digne de foi : Cet homme dînait chez un de ses amis, aux fêtes de Noël; on servit sur la table un dinde qui paraissait avoir été bien nourri; mais à peine fut-il découpé, qu'une odeur de fiente de poulailler se fit sentir si vivement qu'il ne fut pas possible de le manger. La cuisinière consultée ne put assigner aucune cause du mauvais goût; mais la maîtresse de la maison en trouva la raison dans le fait que le dinde provenait du poulailler malpropre dans lequel on tenait les dindons renfermés, par rapport aux voiers qui rôdaient dans le voisinage, et que cet effet des émanations de leur fiente lui était parfaitement connu depuis très-longtemps.

Mais il ne suffit pas de donner des soins à la demeure des oiseaux domestiques, il faut encore que les nids dans lesquels ils pondent et couvent, les perches sur lesquelles ils juchent, les auges, les abreuvoirs à leur usage, soient nettoyés, lavés quelquefois à l'eau bouillante mêlée avec un peu de vinaigre, grattés et frottés avec un linge mouillé; renouveler souvent la paille et le foin dont ils sont garnis, surtout après l'incubation, sans quoi la fiente ne tarde pas à procurer aux petits de la vermine qui incommoder quelquefois la couvouse au point de les lui faire abandonner!

#### Choses et autres.

*Onguent de St-Fiacre.*— Ce nom a été donné à un mélange de bouse de vache avec de l'argile ou autre terre tenace; il a été appelé de *Saint-Fiacre*, parce que ce saint est le patron des jardiniers. Lorsque ces deux substances sont fortement corroyées ensemble, elles se gercent peu, et présentent un tout solide et très utile pour recouvrir les plaies faites aux arbres, ou la place sur laquelle on fait l'amputation de quelques branches. La bouse de vache lie entre elles les molécules de l'argile et lui sort de gluten; ce qui n'empêche pas cependant, si la plaie est considérable, que l'argile ne prenne de la retraite en se desséchant, et que l'onguent ne se gerce; mais si pendant qu'on applique cet onguent, on ajoute des balles de blé ou d'orge, elles forment, par leur entrelacement, autant de liens qui empêchent les gerçures. Il en est de cet onguent comme de ceux qui sont employés sur les chairs de l'homme et de l'animal; il soustrait la plaie au contact de l'air, préserve la partie ligneuse qui correspond à la chair de l'animal, du hâle, du desséchement, et permet à l'écorce et tout ensemble à l'épiderme de s'étendre, de s'allonger, de recouvrir la plaie, enfin de fermer la cicatrice.

Si chaque fois que l'on taille un arbre, on avait la sage précaution d'employer de l'onguent de Saint-Fiacre, la pourriture ne s'établirait pas dans la plaie, et le bois ne pourrirait pas depuis le sommet jusqu'à la base, et par ce moyen on n'aurait aucun tronc creux ou caverneux. Il faut entendre bien peu ses intérêts pour ne pas conserver, avec le plus grand soin, les trous des arbres dont le bois est si précieux pour la menuiserie; et pour les fruits offrant d'excellentes récoltes. L'amateur des arbres fruitiers a toujours en réserve une certaine quantité d'onguent de Saint-Fiacre, afin de s'en servir au besoin, pendant que souvent le cultivateur taille ses arbres sans tâcher de remédier au mal qu'il leur a fait.

Les résines, mêlées avec de la cire et de la graisse, supplantent souvent à l'onguent de Saint-Fiacre. Si l'on prenait la peine de l'examiner on verrait: 1o. que les cires ou telles autres préparations grasses ne s'appliquent jamais bien sur les plaies des arbres; l'humidité causée par l'ascension de la sève s'y oppose, et la cire se détache par écailles; 2o. on verrait que la portion de l'écorce, seule partie régénérative, se dessèche, parce que la transpiration a été interceptée: dès lors elle peut, tout au plus et à la longue, être éliminée par l'extension de l'écorce inférieure à elle, et la plaie n'est que très rarement cicatrisée. Un pareil inconvénient n'est point à craindre si l'on se sert de l'onguent de Saint-Fiacre: il s'adapte intimement au bois, intercepte l'action de l'air extérieur, et garantit la plaie du hâle et du desséchement, ensuite les bords

de l'écorce forment le bourrelet; ce bourrelet soulève l'argile, qui lui devient inutile; enfin peu à peu l'écorce recouvre toute la superficie de la plaie. Ceci n'est point un objet de la théorie, il suffit d'avoir des yeux pour être en état de juger soi-même.

Le principal avantage de l'onguent de Saint-Fiacre est qu'il absorbe l'eau des plaies et entretient par là autour des plaies une humidité favorable à la formation du bourrelet.

— Le marché aux œufs du Canada a considérablement changé d'aspect pendant ces deux dernières années par suite de l'augmentation constante de la demande faite pour les œufs canadiens par les Etats de l'Est de l'Amérique. Nombre de points de la campagne qui, antérieurement, envoyaient exclusivement leurs produits à Montréal, les envoient maintenant à Boston, New-York, Providence etc., et ont de ce fait changé complètement le cours des transactions.

L'automne dernier, Montréal a envoyé aux Etats-Unis de grandes quantités d'œufs attendu que le marché local aurait pu absorber une partie de ces lots à des prix plus rémunérateurs que ceux obtenus chez nos voisins. — *Moniteur du Commerce.*

### RECETTES

Prescriptions pharmaceutiques pour les cheveux.

(Suite).

*Breuvage contre la fièvre.*—Prenez quinquina concassé trois onces; faites bouillir dans trois livres d'eau.

*Breuvage purgatif.*—Prenez des feuilles de frêne, cinq onces; faites-les infuser dans une pinte d'eau, et donnez-le à l'animal.

*Autre remède purgatif.*—Prenez aloès, de une à deux onces; faites-les dissoudre peu à peu sur les cendres chaudes dans une livre d'eau, et donnez-le à froid. Ce purgatif convient dans les maladies de la peau, le farcin et dans les tranchées des vers.

*Breuvage rafraichissant.*—Les boissons d'orge, les boissons nitrées, les acidulées rafraichissent.

### ACTE DES LICENCES

#### POUR LA VENTE DE LIQUEURS, 1883

**A** VIS PUBLIC est par les présentes donné le que vingt-huitième jour de MARS prochain, à dix heures de l'avant midi, au Bureau d'enregistrement, au VILLAGE DE KAMOURASKA, il se tiendra une assemblée du Bureau des Commissaires des licences pour l'arrondissement du comté de Kamouraska, aux fins de décider sur le mérite des requêtes à lui soumises selon les dispositions de " l'Acte des licences pour la vente des liqueurs, 1883."

Donné sous mon seing, à Ste Anne de la Pocatière, ce vingt-cinquième jour de Février 1884.

ALFRED POTVIN

Inspecteur des licences pour le comté de Kamouraska.  
28 février 1884.

### L'ACTE DES LICENCES

#### POUR LA VENTE DE LIQUEURS, 1883.

**A** VIS est par le présent donné, que LUNDI, 31 Mars prochain, à DIX heures du matin, il y aura au Palais de Justice du District de Kamouraska, en la ville de Fraserville, une assemblée au Bureau des Commissaires de Licences par l'arrondissement de Témiscouata, aux fins de délibérer sur les demandes de certificats pour les licences que l'Acte précité l'autorise à accorder.

Par ordre du Bureau,

L. F. DUMAIS,  
Inspecteur en chef.

Fraserville, 28 février 1884.  
28 février 1884.

### VENTE PAR LE SHERIF.

**L'**HONORABLE ELIZÉE DIONNE, de la paroisse de Ste Anne de la Pocatière, Demandeur; contre XAVIER SOUCY, de la paroisse de Saint-Onésime, Défendeur, c'est-à-savoir:

Une terre située sur le second rang de la paroisse de Saint-Onésime, contenant deux arpents de front sur vingt-huit arpents de profondeur, connue et désignée sous les numéros 109 et 110, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du township d'Ixworth; avec les bâtisses sus-construites, circonstances et dépendances quelconques.

Pour être vendue au bureau d'enregistrement du comté de Kamouraska, au village de Kamouraska, JEUDI, le TREIZIEME jour de MARS prochain, à DEUX heures après midi.

F. A. SIROIS,  
Sherif.

### AVIS

**A** VIS est par le présent donné qu'à la prochaine session de la Législature de Québec, demande sera faite pour obtenir l'incorporation d'une compagnie intitulée " La Compagnie d'Aqueduc de Fraserville," avec pouvoir de construire un ou des aqueducs dans et pour la ville de Fraserville, d'acquiescer et posséder des biens meubles et immeubles dans et auprès d'icelle, d'exproprier, enfin d'obtenir tous les droits nécessaires et ordinaires en pareil cas.

J. ELZEAR POULIOT, Avocat.

Fraserville, 9 février 1884

PROVINCE DE QUEBEC, }  
District de Kamouraska. } COUR SUPERIEURE.  
No. 557.

DAME LEONTINE DIONNE, épouse de Sienr Honoré Dionne, cultivateur, de la paroisse de St Philippe de Néry,  
Demanderesse,

Le dit HONORÉ DIONNE, Défendeur.

Une action de séparation de biens a été instituée en cette cause

L. A. LANGLAIS,  
Procureur de la Demanderesse.

Fraserville, le 28 Novembre 1883.

### PEPINIERE DU VILLAGE DES AULNAIES 1884.

30,000 Plantes à vendre, variétés propres au climat du Canada.—Blé & Patates de semence.—  
Catalogues gratis.

Pommiers, Pruniers, Poiriers, Corisiers, Vignes.  
Gadelliers, Groseillers, Framboisiers, Ronces, Fraisiers.  
Erables argentées, Erables Negundo (à Giguère) \$3, \$10, \$15 le 100.—Peupliers argentés.  
Maronniers, Ormes, Chênes, Arbustes de jardins, etc., etc.  
Spécialités par la maille: "Fraisiers Sharpless" 50 cts doz.  
25 Pommiers, greffés cet hiver, assortis, \$1.  
Erables Negundo 50 cts à \$1 la doz. Chênes \$1 la doz. Ormes \$2. la doz.

Timbres de poste acceptés, pour montants au-dessous d'une piastre.  
Blé de Semence, à barbe, "Manitoba & Minnesota," blé le plus hâif, \$4.20 le sac.  
Patates "Blanche d'Amérique," belles, bonnes, très productives sac de 100 lbs, \$1.  
Echantillon de Blé & Patates par maille, 5 cts chaque.  
Chèvres, \$10 la paire.

Adressez à  
AUGUSTE DUPUIS,  
Village des Aulnaies, Comté L'Islet P. Q.